

Réf: Dossier 181613

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DANERSTO SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Angré
9ème Tranche en face de l'immeuble CGK, Lot 09, Ilot
201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANERSTO SARL »

Objet : Vente d'équipements de protection personnel-fourniture de matériels-divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Angré
9ème Tranche en face de l'immeuble CGK, Lot 09, Ilot 201

Dirigeant(s) M AFARI-DJAN DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00738 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10152/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

